

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU DOMAINE DE LA PRAT

GFA au capital de 172 116 €
La Prat 69490 SAINT-ETIENNE-LA-VARENNE
332 418 086 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Modifications diverses

L'AGE du 11/06/2025 a décidé : de proroger de 49 ans la durée de la société pour la fixer à une durée totale de 99 ans ; de transférer le siège social au 52 Rue de la Paix 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - Inscription modificative RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Maître Vincent RICHAUD
Notaire à VIENNE (Isère),
2, Avenue Beauséjour.

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Armelle DUVAL-ORMEZZANO, de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Armelle DUVAL-ORMEZZANO - Vincent RICHARD, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VIENNE (Isère), 2, Avenue Beauséjour, CRPCEN 38099, le 18 septembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté de biens réduite aux acquêts entre Monsieur Claude ROCHE, retraité, et Madame Janine Gisèle CORNATON, retraitée, demeurant ensemble à SEZIN-DU-RHONE (69360) 30 rue Claude Brosse. Monsieur est né à SAINTE-COLOMBE (69560) le 29 septembre 1942, Madame est née à SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE (71260) le 2 décembre 1946.

Mariés à la mairie de CHONAS-L'AMBALAN (38121) le 20 octobre 1990 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jacques RAVIER, notaire à ECULLY (69130), le 12 octobre 1990. Ont aménagé leur régime matrimonial ainsi qu'il suit : Apport de biens propres par l'époux avec ajout d'avantages matrimoniaux entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de LYON.

Pour insertion
Le notaire.

AGENCEMENT MENUISERIE TARAVOUARIENNE

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 81 Route de Feurs ZA Les Sapins, 69610 HAUTE-RIVOIRE
900 268 244 RCS LYON

Modification objet social

Aux termes d'une décision unanime en date du 10/09/2025, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité "production, l'exploitation, la vente et la distribution d'électricité d'origine photovoltaïque ou issue de toute autre source d'énergie renouvelable" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts - Inscription modificative RCS LYON

ANNONCES LÉGALES

Vos publications
en quelques clics !
Simple, rapide, efficace

L'Information Agricole du Rhône



COMMUNE NOUVELLE DE VAUGNERAY

Objet : Enquête publique relative au projet de révision des Plans Locaux d'Urbanisme des communes déléguées de Vaugneray et de Saint-Laurent-de-Vaux valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune nouvelle de Vaugneray.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°276/2025 du 29/09/2025, M. le Maire de Vaugneray a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique relative à la révision des PLU des communes déléguées de Vaugneray et de Saint-Laurent-de-Vaux valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune nouvelle de Vaugneray

DU LUNDI 3 NOVEMBRE 2025 À 8 HEURES 30 AU MERCREDI 3 DECEMBRE 2025 A 18 HEURES.

Les objectifs de la procédure sont détaillés dans la délibération de prescription en date du 19/02/2024. La procédure est soumise à évaluation environnementale.

La commune de Vaugneray est responsable du projet d'élaboration du PLU de la commune nouvelle de Vaugneray. Elle est représentée par son Maire, M. Daniel JULLIEN.

Le siège administratif est situé 1 place de la Mairie, BP n°1, 69670 Vaugneray

Par décision E25000170/69 du 12/09/2025, Madame la présidente du Tribunal administratif de Lyon, a désigné Madame Claire MORAND en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Gérard GIRIN en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera déposé en mairie de Vaugneray où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00 ;

Le samedi matin de 8 H 30 à 12 H 00 ;

Il sera également consultable sur le site

<https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-plu-vaugneray/>

et consultable sur un poste informatique en mairie pendant les heures habituelles d'ouverture. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Vaugneray.

Le public pourra consigner ses observations du lundi 03/11/2025 à 08h30 au mercredi 03/12/2025 à 18h00 :

Sur un registre papier à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêteur, disponible pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Vaugneray, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00 et le samedi de 8 H 30 à 12 H 00) ;

Où

En les adressant par courrier postal à l'attention de Madame la commissaire enquêteur, Mairie de Vaugneray, 1 place de la Mairie, BP n°1, 69670 Vaugneray ;

Où

En les adressant par voie électronique à l'attention de Madame la commissaire enquêteur via l'adresse suivante :

enquete-plu-vaugneray@democratie-active.fr ;

Où

Sur le registre dématérialisé à l'adresse

<https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-plu-vaugneray/> ;

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Vaugneray pour recevoir ses observations, orales et écrites, aux dates et heures suivantes :

Samedi 8 novembre 2025 de 09 H 00 à 12 H 00 ; Vendredi 21 novembre 2025 de 16 H 00 à 18 H 00 ; Mardi 25 novembre 2025 de 09 H 00 à 11 H 00 ;

Toute contribution reçue après l'expiration de l'enquête publique fixée au mercredi 3 décembre 2025 à 18 heures ne sera pas recevable.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Vaugneray et sur le site Internet

<https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-plu-vaugneray/>

pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du projet d'élaboration du PLU de la commune nouvelle de Vaugneray. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de son approbation. Le contrôle de légalité de Mme le Préfet sur le Plan Local d'Urbanisme approuvé durera deux mois.

Le Maire
Daniel JULLIEN

Crowe Avvens Département Juridique
14 Quai du Commerce
69009 Lyon

RESTAURANT DU CAMELIA

Société par actions simplifiée
au capital social de 50 000,00 €
Siège social : 12, allée des Chevreuils
Immeuble Camélia - 69380 LISSIEU
803 082 163 R.C.S. LYON

L'associée unique a décidé le 1^{er} octobre 2025 et à compter du même jour d'adopter pour nouvelle dénomination sociale : « CASA IMPASTO ».

Pour avis,
Le Président

JADE LUCILE

SASU au capital de 3 000 euros
Siège social : 659 LE POLAINE
69700 LOIRE SUR RHONE
985 290 212 RCS LYON

AVIS DE TRANSFORMATION

Le 01/10/2025, l'Associée unique a décidé de transformer la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste également identique et le mandat de la Présidente cesse du fait de cette transformation.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Madame Lucile POIZAT, demeurant 659 Le Polaine - 69700 LOIRE SUR RHONE.

POUR AVIS

Particuliers et professionnels

Si vous avez besoin de publier une annonce légale, vous pouvez obtenir un devis et/ou une attestation de parution pour réaliser vos démarches.
Rendez-vous 24 h / 24 h sur notre site sécurisé :
<https://infoagri69.fr>
et laissez-vous guider.



APPEL À CANDIDATURES

POUR LA VENTE DE BIEN A VOCATION AGRICOLE

Safer Auvergne-Rhône-Alpes

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 69 25 0205 01 : superficie totale : 1 ha 21 a 50 ca dont 6 a 20 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ORLIENAS (1 ha 21 a 50 ca) - 'COMBE ROBERT' : F-112-114-121-122. Zonage : N, ZAP. Occupation : Libre

AS 69 25 0297 01 : superficie totale : 11 ha 01 a 73 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : PUSIGNAN (11 ha 01 a 73 ca) - 'BOISDES AIES' : ZV-61-245 - 'PUITS TROQUET' : ZV-178-179-181. Zonage : A, Occupation : Occupée

AS 69 25 0291 01 : superficie totale : 90 a 75 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : BIBOST (90 a 75 ca) - '5177 CHE DE LA CALONNIERE' : B-237 - 'LA CALONNIERE' : B-524. Zonage : A, Occupation : Libre

AS 69 25 0292 01 : superficie totale : 86 a 14 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Maison résidentielle de + de 10 ans. Parcellaire : RIVOLET (86 a 14 ca) - '1278 RTE DE LA GRANGE DU LOUP' : B-357 - '1444 RTE DE LA GRANGE DU LOUP' : B-363 - 'LE GRAND VERNAY' : B-362-517-524. Zonage : A, U, Occupation : Libre

AS 69 25 0273 01 : superficie totale : 60 a 79 ca dont 22 a 90 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : COGNAY (60 a 79 ca) - 'MOLANDRY' : A-147-148-150-166. Zonage : A, Occupation : Libre

AS 69 25 0295 01 : superficie totale : 3 ha 45 a 38 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Bâtiment issu du cadastre. Parcellaire : LE PERRÉON (3 ha 45 a 38 ca) - '0430 RTE DU DELECHE' : AM-474 - '0454 RTE DU DELECHE' : AM-473 - 'LE DELECHE' : AM-475-476. Zonage : A, Occupation : Libre

AS 69 25 0300 01 : superficie totale : 70 a 71 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : BLACÉ (70 a 71 ca) - '0351 RTE DU GONNU' : B-1163 - 'LE GONNU' : B-1157-1159-1161-1835. Zonage : A, N, Occupation : Occupée pour partie

AS 69 25 0301 01 : superficie totale : 30 a 74 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : SOURCIEUX-LES-MINES (30 a 74 ca) - '0223 RTE DU BIBOST' : D-1188 - 'LE BIBOST' : D-1189. Zonage : N, Occupation : Libre

AS 69 25 0296 01 : superficie totale : 8 ha 39 a 27 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Exploitation de + de 5 ans et Bât. à usage professionnel. Parcellaire : ALIX (2 ha 74 a 42 ca) - 'AU BOIS DES MINES' : U-545-546-547-548-821. MARCHY (5 ha 64 a 85 ca) - '0444 CHE DES FUTS' : A-506 - 'AUX PERRIERES' : A-391 - 'LES COMBES' : A-503-504-507 - 'LES FORETS' : A-409-594 - 'CHAMP DELICIEUX' : B-1-2-18-19-1277 - 'VARAINE' : B-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113. Zonage : ALIX : A - MARCHY : A, Occupation : Libre

AS 69 25 0298 01 : superficie totale : 87 a 03 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : CHENAS (87 a 03 ca) - 'DESCHANES' : A-15-16-17-18-590. Zonage : A, Occupation : Libre

POUR LA LOCATION DE BIEN A VOCATION AGRICOLE

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes propose la location des biens fonciers ci-dessous désignés.

ARTICLE L 142-6 DU CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME (LOCATION DANS LE CADRE DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION)

CM 69 25 0044 01 : superficie totale : 9 ha 26 a 20 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ALIX (2 ha 74 a 42 ca) - 'AU BOIS DES MINES' : U-545-546-547-548-821. MARCHY (6 ha 51 a 78 ca) - '0444 CHE DES FUTS' : A-506 - 'AUX PERRIERES' : A-391 - 'LES COMBES' : A-502-504-574 - 'LES FORETS' : A-594 - 'CHAMP DELICIEUX' : B-1-2-18-19-1277 - 'VARAINE' : B-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113. Zonage : ALIX : A - MARCHY : A, Occupation : Libre

Article L 141-1, II, 4° du Code rural et de la pêche maritime (intermédiation locative)

IL 69 25 0017 01 : superficie totale : 15 ha 35 a 89 ca. Agri. Bio. : . Bâti : Aucun. Parcellaire : SOURCIEUX-LES-MINES (15 ha 35 a 89 ca) - 'LE GERVAIS' : A-84-85-88-89-90-93-94-95--105-113-129-130-132-137-164-302-305-375-416-418-498-555-558-584-604-605-645-646 - 'CRETFOUILLET' : B-123-1256-1554-1910-1911 - 'LE BOURG' : B-1042-1668-1850 - 'LES GRANGES' : B-944. Zonage : A, N, U, Occupation : Libre

IL 69 25 0013 01 : superficie totale : 58 ha 07 a 41 ca dont 93 a 37 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Bâtiment issu du cadastre. Parcellaire : SAINT-FORGEUX (58 ha 07 a 41 ca) - 'LES GRANDS PINS' : AN-8-10-17-18-19-20-145-146 - 'LE MALVAL' : AO-134-136-137 - 'LES MARTINIERS' : AO-140 - '0010 CHE DES MARTINIERS' : AP-136 - 'LA FAVROTIERE' : AP-1-5-6-7-8-9-10-11-13-14-15-16-22-23-24-28-31-40-41-43-44-45-4-6-52-53-57-84-90-91-92-93-108-115-116-119-120-121-122-123-127-128-129-130-132-13-5-146-160-164-165-166-167-172-182-183-185-187-191-192-193-194 - 'LE MOULIN A VENT' : AS-11-17 - 'CHAMER' : AT-46-47-62-63-64-66-67. Zonage : N, A, Occupation : Libre

IL 69 25 0018 01 : superficie totale : 1 ha 03 a 66 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : MARCHY (1 ha 03 a 66 ca) - 'LES COMBES' : A-574. Zonage : A, Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 24/10/2025 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction69@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 18 avenue des Monts d'Or 69890 LA TOUR DE SALVAGNY - Mail : direction69@safer-aura.fr

ENTREPRISE GENERALE DU VAL D'AZERGUES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 437 Rue De La Guille,
Le Fond Du Bourg
69870 SAINT JUST D'AVRAY
320 016 876 RCS VILLEFRANCHE SUR SAONE

REDUCTION CAPITAL SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 18 août 2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 30 septembre 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 3 430,10 €, pour être ramené à 4 192,35 euros par rachat et annulation de 225 parts sociales.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis La Gérance

PARUVENDU.FR

Société par actions simplifiée
au capital de 76.520 euros
Siège social : 86 rue Paul Bert
69003 Lyon
RCS LYON : 320 916 109

MODIFICATION DU REPRESENTANT LEGAL

Le 30 septembre 2025, l'Associée unique

- a :
 - constaté la démission du Directeur Général de la Société, la société IODA S.A. (RCS du Luxembourg B179511) ;
 - constaté la démission du Directeur Général de la Société, la société MANUREVA PROJECT (RCS LYON 821 077 310) ;
 - nommé Monsieur Frédéric CHAMINADE, domicilié au 86 rue Paul Bert - 69003 LYON en qualité de Directeur Général ;
 - adopté de nouveaux statuts ;
- Modification faite au RCS de LYON.

LES MÉDIAS DES TERRITOIRES

ENQUÊTE DE SATISFACTION CONCERNANT LA DISTRIBUTION DE VOTRE JOURNAL AGRICOLE



Flashez-moi !

> Vous ne recevez pas votre journal le JEUDI ou le VENDREDI :
flashez ce QR code ou rendez-vous sur : qrco.de/agri-abo pour NOUS LE SIGNALER.

